

## Mycotoxicologie

par Guy FOURRÉ (\*)

### I - Une gastro-entérite sans gravité

Bien que les mycophages aient consommé, au cours de l'automne 1986, des tonnes de Bolets et de Psalliotes, une seule intoxication nous a été signalée dans la région niortaise. Peut-être parce que l'abondance, paradoxalement, ne concernait que les Cèpes et les « rosés des prés », alors que les espèces moins communes — et les dangereuses — étaient peu nombreuses...

Le 18 septembre, un ami pharmacien nous transmettait les restes d'une récolte semblant avoir provoqué une intoxication : dans une famille de 4 personnes, les trois qui avaient mangé des champignons au repas de midi avaient été prises de vomissements, très peu de temps après l'ingestion. Le fils, qui n'avait pas voulu goûter aux champignons, n'éprouvait aucun malaise et c'est lui qui était venu apporter les restes de la récolte au pharmacien.

En compagnie du jeune homme, nous nous rendîmes aussitôt chez ses parents pour enquêter sur place sur cette intoxication, qui semblait d'emblée très bénigne : à notre arrivée, quelques heures après le repas, tout était rentré dans l'ordre, les vomissements avaient cessé, et il ne fut même pas nécessaire d'appeler un médecin.

— « En fait, je crois que ma femme a surtout eu peur d'être empoisonnée et que c'est ce qui nous a rendus malades », nous dit le père de famille.

En réalité, l'apparition des mêmes symptômes chez les trois personnes qui avaient consommé les champignons, et la présence d'un 4<sup>e</sup> convive indemne pour n'avoir pas goûté au plat, permettent de penser qu'il s'agissait bien d'une intoxication d'origine fongique, même si elle était sans gravité, et il était intéressant d'essayer de savoir quelle pouvait en être l'origine.

Les champignons consommés avaient été ramassés, le matin même, par le chef de famille M. M., **uniquement sur la pelouse de son jardin**, un vaste gazon planté de petits conifères d'ornement.

Cette pelouse n'avait pas été traitée aux désherbants, elle avait seulement reçu du sulfate de fer (contre la mousse), à l'automne précédent.

Outre les pieds coupés bien visibles, il restait encore de nombreux champignons sur la pelouse, identiques à ceux qui avaient été récoltés mais non consommés, et appartenant seulement à deux espèces :

- Une petite Lépiote blanche, à pied nettement renflé dans sa partie inférieure,

---

(\*) G.F. : 152 rue Jean-Jaurès, 79000 NIORT.

tendant à jaunir, et paraissant correspondre, après étude macro et microscopique, à *Leucoagaricus holosericeus* (Fr.) Mos..

- Une très petite Psalliote, jaunissant fortement mais totalement dépourvue de l'odeur caractéristique des espèces du groupe *xanthoderma* : après étude par notre collègue et ami Jean MORNAND, d'Angers, elle fut rapportée à *Agaricus lutosus* (Moll.) Moll..

Il est important de signaler que cette petite Psalliote était infiniment moins abondante que la Lépiote, la répartition des deux espèces étant peut-être, approximativement, d'une Psalliote pour 50 Lépiotes !

Or nous avons déjà eu connaissance de deux cas de légères intoxications attribuées à la petite Lépiote *holosericeus*. Il semble bien que le cas constaté le 18 septembre soit également à mettre à son passif, la Psalliote étant trop rare dans cette récolte — et de surcroît de très petite taille — pour avoir pu causer des malaises à trois personnes adultes.

Compte tenu de la fréquence de cette petite Lépiote douteuse, à certaines périodes, sur les pelouses ; de la possibilité d'y rencontrer d'autres espèces toxiques ; et enfin de l'éventualité d'une utilisation de désherbants ignorée du ramasseur, il nous paraît opportun de déconseiller la consommation des champignons récoltés sur les gazons, en-dehors de quelques espèces comestibles bien connues et venant sur une pelouse entretenue par le récolteur...

## II - Un cas mortel avec une nouvelle petite lépiote

Au mois de novembre 1986, nous apprenions par la presse régionale le décès d'un petit garçon de 8 ans, à la suite d'une intoxication par les champignons, dans les environs de Brest. L'empoisonnement avait touché 4 personnes, mais trois d'entre elles avaient guéri assez facilement, alors que l'enfant de 8 ans était décédé une semaine après.

L'intoxication était attribuée à une petite Lépiote peu connue, *Lepiota brunneolilacea* Bon et Boiffard, et la responsabilité de cette espèce nous fut confirmée, par téléphone, par le Professeur Claude MOREAU, auteur du Larousse des champignons, qui enseigne justement à l'Université de Brest. Il était allé sur les lieux de la récolte dès le lendemain de l'intoxication, et il avait constaté la grande abondance de cette petite Lépiote : « Il y en avait partout, jusque dans mon jardin », nous dit-il. (1)

Le Docteur Jacques BOIFFARD, de La Roche-sur-Yon, qui a décrit l'espèce *brunneolilacea* en 1972 avec Marcel BON, a pu obtenir des renseignements très précis, par la famille de la victime, sur cette intoxication.

Il a bien voulu nous autoriser, et nous l'en remercions, à résumer l'article qu'il a écrit sur cette intoxication pour les « *Documents Mycologiques* » de Lille :

« Le 12 novembre 1986, la famille S. récolte des champignons dans les dunes de Landeda (Finistère). Il y en a 2 espèces : le Pleurote du Panicaut et une petite Lépiote brune prise pour de petits Agarics récoltés précédemment dans le même secteur et consommés sans incident.

« Les champignons sont consommés au repas du soir par le père, 32 ans, la mère, 32 ans également, et les trois enfants âgés de 10, 8 et 4 ans. Tous les 5 sont en parfaite santé. Les champignons sont jugés excellents.

(1) L'espèce responsable avait déjà été déterminée, en tout premier lieu, par un autre excellent mycologue, M. SALAUN, pharmacien à Brest.

« Les premiers symptômes d'intoxication apparaissent 12 heures après, le matin du 13 novembre. Il s'agit de vomissements et diarrhée, et seul le plus jeune des trois enfants n'a aucun malaise : il restera d'ailleurs indemne.

« Le tableau clinique est celui de l'intoxication phalloïdienne, et les 4 intoxiqués sont transportés à l'hôpital de Brest où le traitement BASTIEN est aussitôt appliqué.

« Les parents et la fille guérissent très rapidement, mais le jeune garçon paraît beaucoup plus gravement touché. Une atteinte rénale apparaît les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> jours, l'enfant tombe dans un coma profond et il meurt le 7<sup>e</sup> jour. Il semble qu'une infection intercurrente rendue d'emblée gravissime par l'effondrement de ses défenses naturelles ait précipité l'issue fatale...

« On peut conjecturer que les adultes en bonne santé se trouvaient a priori plus aptes à résister à l'agression des toxines, et d'autre part que les Lépiotes étaient sans doute inégalement réparties dans la préparation culinaire, ce qui expliquerait à la fois la mise hors de cause du plus jeune des enfants et l'empoisonnement mortel du garçon de 8 ans ».

Le Dr BOIFFARD rappelle par ailleurs que 3 ans après la description de l'espèce, le Dr GÉRAULT avait décelé des quantités importantes d'amanitines dans les échantillons de *Lepiota brunneolilacea*.

Mais on pouvait espérer que cette petite Lépiote tardive, assez rare et discrète, ne risquait guère de provoquer une intoxication grave. Sa soudaine abondance dans les dunes du Finistère a malheureusement démontré le contraire, et il est donc très important d'en connaître le signalement.

Voici un résumé de la description originale, parue dans le bulletin de la Société Mycologique de France de 1972, T. 88 p. 15, par Marcel BON et Jacques BOIFFARD :

- *Chapeau de petite taille, maximum 5,5 cm de diamètre, mais robuste, avec un large mamelon obtus, orné de petites mèches brunes, nuancées de rose puis de rouge vineux, très serrées ; disque parfois rouge sombre, presque noir ; les mèches peuvent disparaître par la pluie ; tendance marquée au rougissement ;*

- *Lames blanches, puis légèrement jaunissantes, brunâtres sur l'arête et au frottement ;*

- *Chair épaisse, rose sous la cuticule, vineuse dans le stipe, blanche ailleurs, se teintant de rose à la coupe ;*

- *Pied robuste, cylindrique, parfois un peu clavé en bas, portant des manchons de grains de sable collés à la base, satiné près des lames, fibrilleux ailleurs. Il se colore à partir de la base en rose violeté, puis vineux sale. Anneau ténu, floconneux ou laineux, toujours marqué de brun rouge foncé ou marginé de gris vert. Il peut manquer complètement chez l'adulte ou être seulement indiqué par une ou plusieurs zones vaguement annulaires, sans relief.*

- *Coupe du pied : cortex épais, rougeâtre vineux sale. Moelle blanche, se creusant d'un canal central chez l'adulte.*

- *Spores (8) 9-12 (14) × 5 - 5,5 (6), ovales, se colorant uniformément au bleu de crésyl, sans pore germinatif visible ; cellules marginales 25-30 × 8-12, le plus souvent un peu élargies au sommet.*

- *Habitat : Sable des dunes littorales, hors de la zone boisée, dans l'**Ammophiletum** et l'**Helichrysetum**, parfois aussi dans l'**Euphorbieto-Agropyretum**.*